

1 Comptes consolidés

1.1 Bilan consolidé | en milliers d'euros (K€)

Actif	Notes de l'annexe	Clôture au 30/09/2010	Clôture au 30/09/2009	Clôture au 30/09/2008
Immobilisations incorporelles	16.1	1 687	1 053	557
Ecarts d'acquisition	16.2	49 935	40 048	26 119
Immobilisations corporelles	16.3	32 348	29 115	26 777
Autres actifs financiers	16.4	803	769	724
Impôts différés	17	1 248	1 976	2 093
Autres actifs long terme	18	367	620	1 407
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	-	86 388	73 580	57 677
Stocks et en-cours	19.1	3 764	3 467	3 109
Clients et autres débiteurs	19.2	24 915	21 821	18 585
Créances d'impôt	19.3	398	65	791
Autres actifs courants	19.4	893	626	482
VMP et autres placements	20	2 004	4 000	25 074
Disponibilités	20	21 990	33 973	26 546
TOTAL ACTIFS COURANTS	-	53 964	63 953	74 588
TOTAL ACTIF	-	140 352	137 533	132 265

Passif	Notes de l'annexe	Clôture au 30/09/2010	Clôture au 30/09/2009	Clôture au 30/09/2008
Capital	21.1	4 076	4 076	4 526
Primes liées au capital	-	65 630	65 629	70 933
Réserves	21.2	3 489	6 038	2 786
Résultats accumulés	21.3	-18 036	-27 032	-27 544
Capitaux propres, part du Groupe	-	55 159	48 711	50 701
Intérêts minoritaires	-	732	568	367
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-	55 891	49 279	51 068
Emprunts et dettes financières	25	47 723	57 370	56 607
Engagements envers le personnel	23	239	197	381
Autres provisions	22.1	504	368	565
Impôts différés	17	0	521	1 622
Autres passifs long terme	24	1 917	2 248	2 086
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS	-	50 384	60 703	61 260
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	25	10 847	32	1 260
Fournisseurs et autres créditeurs	26	22 210	23 984	17 753
Dettes d'impôt	-	202	2 956	206
Autres passifs courants	27	818	579	718
TOTAL PASSIFS COURANTS	-	34 077	27 551	19 937
TOTAL DES PASSIFS	-	84 460	88 254	81 198
TOTAL PASSIF	-	140 352	137 533	132 265

1.2 Compte de résultat consolidé | en milliers d'euros (K€)

	Notes de l'annexe	Clôture 30/09/2010 (12 mois)	Clôture 30/09/2009 (12 mois)	Clôture 30/09/2008 (12 mois)
Chiffre d'affaires	5	155 129	136 126	114 528
Autres produits de l'activité	-	1 391	967	734
Achats consommés	-	-22 213	-20 322	-19 161
Charges externes	-	-24 306	-20 156	-17 636
Charges de personnel	6	-74 145	-64 522	-52 209
Impôts et taxes	-	-2 662	-2 914	-2 636
Dotations nettes aux amortissements	8	-10 658	-9 559	-8 934
Dotations nettes aux dépréciations sur créances clients	8	-989	37	-256
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	8	-67	33	-237
Autres produits et charges d'exploitation	9	-749	-986	-726
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT STOCK OPTIONS	-	20 730	18 704	13 466
Charges nettes / stock options	10.4	-1 192	-1 593	-1 637
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-	19 538	17 112	11 829
Résultat sur cession de participations consolidées	11			177
Autres produits et charges opérationnels non courants	12	-55	-30	-1 949
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-	19 483	17 082	10 057
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	236	1 037	818
Coût de l'endettement financier brut	13	-1 412	-2 409	-2 105
Coût de l'endettement financiers net	-	-1 176	-1 372	-1 288
Autres produits et charges financiers	13	-73	-382	-106
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	-	18 233	15 328	8 663
Impôts sur les bénéfices	14.2	-5 956	-5 056	-1 577
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	-	12 277	10 272	7 087
Q-P de résultat des mises en équivalence	-		-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	-	12 277	10 272	7 087
Part du Groupe	-	12 021	9 947	6 812
Part des minoritaires	-	257	325	275
Résultat par action (en euros)	15	1,062	0,810	0,530
Résultat dilué par action (en euros)	15	1,019	0,800	0,517

(1) Les plus/moins value sur cession d'actifs corporelles qui étaient comptabilisés en produits et charges opérationnels non courants, à hauteur en 2009 (-792 K€) et 2008 (- 466 K€) ont été reclassées en charges d'exploitation courantes, pour les mêmes montant, pour être conforme à la recommandation CNC N°2009-R03 en date du 22 juillet 2009 et aux préconisations AMF.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL :

Il n'existe pas de produits et charges directement constatés par les réserves, aussi le résultat global correspond au résultat consolidé.

1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés | en milliers d'euros (K€)

	Capital	Primes liées au capital	Autocontrôle	Composante CP emprunts Oblig.	Paiement en actions	Résultats accumulés	Total Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
SITUATION NETTE CLÔTURE 30/09/2008	4 526	70 933	-1 732	1 989	2 530	-27 544	50 701	367	51 068
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION NETTE OUVERTURE 01/10/2008	4 526	70 933	-1 732	1 989	2 530	-27 544	50 701	367	51 068
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-104	-104	-123	-228
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	9 947	9 947	325	10 272
Mouvements / actions propres	-450	-5 305	1 659	-	-	-9 313	-13 409	-	-13 409
Composante fonds propres des émissions obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-	1 593	-	1 593	-	1 593
Autres variations	-	-	-	-	-	-17	-17	0	-17
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION NETTE CLÔTURE 30/09/2009	4 076	65 629	-73	1 989	4 123	-27 032	48 711	568	49 279
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION NETTE OUVERTURE 01/10/2009	4 076	65 629	-73	1 989	4 123	-27 032	48 711	568	49 279
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-3 042	-3 042	-93	-3 135
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	12 021	12 021	257	12 277
Mouvements / actions propres	-	-	-3 714	-	-	-	-3 714	-	-3 714
Composante fonds propres des émissions obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-	1 192	-	1 192	-	1 192
Autres variations	0	1	-27	-	-	17	-8	-	-8
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION NETTE CLÔTURE 30/09/2010	4 076	65 630	-3 814	1 989	5 315	-18 036	55 159	732	55 891

Le détail des réserves sociales de LVL Médical Groupe est donné en note 16.2.- de l'annexe aux comptes sociaux.

Il n'est pas proposé à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010 de LVL Médical de distribution de dividende.

Les variations de valeur sur les instruments de couverture n'ont pas été constatées à la clôture, compte tenu de leur impact non significatif (cf note A.-I.-30.-)

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés | en milliers d'euros (K€)

	Notes	30/09/2010 (12 mois)	30/09/2009 (12 mois)	30/09/2008 (12 mois)
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ	-	12 277	10 272	7 087
Elim. des amortissements et provisions	-	10 837	8 867	9 483
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-	647	1 154	1 704
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-	1 192	1 593	1 637
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	-	24 954	21 886	19 911
Elim. de la charge (produit) d'impôt	-	5 956	5 056	1 577
Elim. du coût de l'endettement financier net	-	1 176	1 372	1 288
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	-	32 086	28 314	22 775
Incidence de la variation du BFR	33.1	-6 396	217	-1 853
Impôts payés	-	-8 817	-2 548	-6 240
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	33.1	16 873	25 983	14 682
Incidence des variations de périmètre	-	-8 999	-11 124	115
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-14 918	-13 631	-15 101
Acquisition d'actifs financiers	-	-20	-10	0
Variation des prêts et avances consentis	-	-14	-35	-127
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	258	644	431
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS	33.2	-23 693	-24 156	-14 682
Augmentation de capital	-	1	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-	-3 714	-13 409	-1 787
Emission d'emprunts	-	0	0	65 181
Remboursement d'emprunts	-	-162	-293	-17 129
Intérêts financiers nets versés	-	-155	-572	-809
Distribution de dividendes	-	-3 135	-228	-144
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	33.3	-7 165	-14 502	45 313
Variation de la trésorerie	-	-13 985	-12 675	45 313
Trésorerie d'ouverture	-	37 953	50 628	5 315
Trésorerie de clôture	-	23 968	37 953	50 628
Variation de la trésorerie	-	-13 985	-12 675	45 313

1.5 Notes sur les états financiers consolidés

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2010. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2010. LVL Médical est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé à Lyon. Le groupe exerce deux activités distinctes (cf. note 2.7. - sur l'information sectorielle) :

- L'assistance médicale à domicile en France ;
- Les soins infirmiers à domicile en Allemagne.

Note 1 - Faits marquants de l'exercice

1.1 Variations de périmètre de l'exercice

En application de la norme IFRS 3 révisée, le groupe LVL Médical a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Bonitas :

- 100% de la société AKS au 1^{er} janvier 2010 pour un montant de 0,75 M€. Cette société située à Krefeld en Rhénanie du Nord - Westphalie représente une contribution au CA consolidé de 0,9 M€, un chiffre d'affaires actuel de 1,1 M€ en année pleine avec une rentabilité proche de 15%.
- 100% de la société Filius au 1^{er} janvier 2010 pour un montant de 0,75 M€. Cette société située à Oldenburg représente une contribution au CA consolidé de 1,0 M€, un chiffre d'affaires actuel de 1,8 M€ en année pleine avec une rentabilité opérationnelle supérieure à celle des activités allemande du groupe LVL Médical.
- 100% du capital de la société Air Vital au 1^{er} juillet 2010 pour un montant de 8,33 M€ y compris engagement de rachat des titres de minoritaires représentant 20% du capital. Cette société située dans la Rhénanie- Westphalie représente une contribution au CA consolidé de 1,9 M€, un chiffre d'affaires actuel de 6,7 M€ en année pleine avec une rentabilité opérationnelle conforme à celle des activités allemande du groupe LVL Médical.

Ces acquisitions ont été financées par les fonds issus de l'émission d'OBSAAR. L'impact des variations de périmètre étant considéré comme globalement peu significatif, aucune information proforma détaillée n'est communiquée.

1.2 Rachat d'actions propres

Au 30 septembre 2010, le portefeuille des actions est constitué de 241 089 actions acquises au titre du programme de rachat au prix moyen de 15,42 € .

1.3 Autres faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2010

Le projet de mise en œuvre de LIVIA (nouvel ERP), qui a démarré en 2009, se poursuit avec la livraison en février 2010 du premier lot concernant les sociétés LVL Médical Groupe, LVL Maintenance et Logistique ainsi que LVL Home Service. Le projet devrait être déployé au cours de l'exercice 2011 pour les autres entités française du groupe. Le bilan consolidé au 30 septembre 2010 inclut 1 391 K€ d'immobilisations incorporelles comptabilisées au titre de ce projet (cf. note 16.1.-).

Note 2 - Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de LVL Médical au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à cette date. L'adresse du site internet de la Commission européenne sur lequel le référentiel adopté par l'Union Européenne est disponible : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

LVL Médical Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations IFRS suivantes au 30 septembre 2010. L'impact des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire au 30/09/2010 est présenté ci-après :

- la norme IAS 1 révisée, appliquée à compter des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, n'a d'impact que sur la présentation des états financiers. Le Groupe a choisi de présenter le compte de résultat global en 2 états : un premier état sur le compte de résultat consolidé et un 2^{ème} état sur les autres éléments du résultat global. Il n'existe pas à ce jour d'autres éléments du résultat global. L'information comparative a été retraitée,
- la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » a conduit à définir comme critère principal d'information sectorielle le secteur géographique (secteurs France et Allemagne), qui correspond au critère de ventilation retenu dans le reporting interne qui remonte au niveau de la direction. En pratique, la mise en œuvre de cette norme n'a pas eu d'impact, car les 2 secteurs géographiques identifiés précédemment par le Groupe correspondaient à des activités distinctes. La mise en œuvre de cette norme n'a pas eu d'impact sur le calcul du résultat sectoriel, sur le périmètre des UGT (en phase avec le critère géographique), ni sur le montant des dépréciations des écarts d'acquisition,
- les normes IFRS 3 révisée « regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « états financiers consolidés et individuels » sont rentrées en vigueur sur l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2009. Elles sont d'application prospective aux prises de contrôle effectuées à compter du 1^{er} octobre 2010, et certaines règles sont très différentes de celles en vigueur antérieurement (traitement des frais d'acquisition, des variations de périmètre,...). L'impact sur l'exercice a concerné principalement la constatation immédiate en charges des frais d'acquisition de titres pour les prises de contrôle réalisées à compter du 1^{er} octobre 2010 .
- les autres normes et interprétations (et notamment la norme IAS 23 « coût d'emprunts » et les amendements 2008) n'ont pas d'impact significatif, ou ne concernent pas le Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 30/09/2010, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres.

La société n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire au 30 septembre 2010 et non encore adoptées au niveau européen. Elle ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

Les plus/moins value sur cession d'actifs corporelles qui étaient comptabilisées en produits et charges opérationnels non courants ont été reclassées en charges d'exploitation courantes, pour les mêmes montants, pour être conforme à la recommandation CNC n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009 et aux préconisations de l'AMF. Ce changement de mode de présentation est sans incidence sur le résultat net.

2.2 Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers, les dettes sociales sont ventilées entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant». Les provisions pour risques portant sur un actif sont présentées en moins du poste d'actif correspondant.

Les charges calculées sur stocks options et assimilées (IFRS2) sont présentées sur une ligne distincte dans le résultat opérationnel courant.

Le compte de résultats consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009.

2.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est généralement effectif lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les sociétés dans lesquelles LVL Médical exerce une influence notable sont mises en équivalence (pourcentage de détention compris entre 20 et 50%). Il n'existe pas à ce jour de sociétés mises en équivalence.

Les sociétés dont l'impact n'est pas significatif, ou qui sont détenues uniquement en vue de leur cession à court terme ne sont pas consolidées.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.-.

2.4 Elimination des opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation (achats, ventes, dividendes, cessions de stocks, d'immobilisations, ...).

2.5 Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 30 septembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.6 Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations, dans le cas d'une évaluation d'un élément en l'absence de moyen de mesure précis, et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des écarts d'acquisition, la mise en œuvre des tests des dépréciations d'actifs (notamment concernant les actifs incorporels et les écarts d'acquisition), des provisions (dépréciation des créances douteuses, provisions pour risques, etc.), des durées d'amortissement du matériel médical, de la recouvrabilité des impôts différés et les engagements de retraite et assimilés.

Si elle n'a que très peu d'impact sur l'évolution des activités du Groupe, la crise économique et financière accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elles disposaient à la date de clôture, après prise en compte le cas échéant des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

2.7 Informations sectorielles

Comme indiqué ci-dessus, et en application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », le Groupe a retenu critère principal d'information le critère géographique, qui correspond au critère de ventilation retenu dans le reporting interne revu par les principaux décideurs opérationnels et le Comité de Direction du Groupe, qui remonte au niveau de la direction :

- la France,
- l'Allemagne.

Il est à noter que cette segmentation correspond également aux secteurs d'activité : en effet, l'activité d'assistance médicale à domicile (assistance respiratoire à domicile et PNI –perfusion, insuline et nutrition-) est réalisée en France, et l'activité soins infirmiers à domicile est réalisée en Allemagne. Le détail de l'information sectorielle est donné en note 5.- de l'annexe.

2.8 Méthodes de conversion en devises

Les transactions en devises sont marginales. L'ensemble des filiales intégrées dans le périmètre de consolidation a l'euro pour monnaie de fonctionnement.

2.9 Ecart d'acquisition/regroupements d'entreprises

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

Lors du passage aux normes IAS / IFRS, les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1^{er} octobre 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les opérations de regroupement d'entreprise réalisées entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2010 ont été traitées selon la norme IFRS 3 non révisée. Il est à noter qu'il n'existait pas de compléments de prix ni de puts sur minoritaires en cours au 30/09/2010.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} octobre 2010 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition, selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 révisée. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill. La détermination des justes valeurs et des goodwills est finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, et des ajustements de prix éventuels. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, qui sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le prix d'acquisition intègre la juste valeur des actifs et passifs résultant des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif nette de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition. Ce point n'a pas eu d'impact sur l'exercice, les 3 acquisitions intervenues ayant porté sur 100% du capital des sociétés.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le groupe.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwills) sont comptabilisés immédiatement en résultat, le cas échéant.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.14.-. Les dépréciations ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché.

2.10 Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.11 Immobilisations incorporelles

2.11.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont constatés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le groupe n'a pas de projets de développement répondant à la définition de la norme.

2.11.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de logiciels, amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

2.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. Compte tenu de la nature de ses actifs corporels, principalement des matériels médicaux de faible valeur unitaire, le Groupe n'a pas mis en œuvre de ventilation de ses actifs corporels.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 révisée sur les intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer des frais d'emprunts.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés

en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

- Agencement des constructions : 10 ans
- Matériel médical : 4 à 8 ans
- Autres installations techniques matériels et outillages : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés en consolidation.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.14.-). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des matériels médicaux) entre sociétés du Groupe sont éliminées, le cas échéant, lorsque l'impact est significatif.

Le Groupe ne détient pas d'immeubles de placement significatif.

2.13 Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante, la durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué,...).

Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Si le groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net. Les actifs retraités sont amortis selon les modalités définies en note 2.12.- ci-dessus.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.14 Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés obligatoirement chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) ou pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les écarts d'acquisition et les fonds commerciaux sont testés au niveau le plus fin de suivi par la direction.

Le groupe a identifié 11 unités génératrices de trésorerie (6 en France et 5 en Allemagne) en fonction des critères définis par la norme et qui correspondent au niveau le plus fin de suivi par la direction du groupe. Ces UGT correspondent au découpage géographique sur lequel est basé le management du Groupe.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées. Les principales hypothèses retenues au 30 septembre 2010 ont été les suivantes : taux d'actualisation de 7,92%, horizon explicite de 5 ans, et valeur terminale déterminée en retenant un taux d'actualisation de 12,5% et une hypothèse prudente de croissance à l'infini de 1,5%.

Le taux d'actualisation au 30/09/2010 de 7,92% est calculé comme suit en retenant les éléments suivants (intégrés dans le coût moyen pondéré du capital) :

- taux sans risques (taux des OAT) : 3%,
- prime de risques marché : 7%,
- coefficient bêta : 0,52
- prime spécifique : 1%
- prime de liquidité : 1%

Le taux de croissance à l'infini a été augmenté de 0,5% à 1,5%, compte tenu de l'analyse de la croissance du Groupe sur les 10 dernières années.

Un taux d'actualisation et un taux de croissance uniques ont été retenus pour l'ensemble des UGT, compte tenu des similitudes des marchés (marché des soins à domicile). Les risques spécifiques ont été traduits dans les prévisions.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation de +/- 1%.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur l'écart d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de la valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables.

Les dépréciations sont constatées selon le cas en autres produits et charges d'exploitation, ou en autres produits et charges opérationnels non courants.

Les dépréciations sur les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont reprises en résultats que lors de la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle les écarts d'acquisition sont rattachés.

L'analyse de sensibilité fonction de l'évolution du chiffre d'affaires et de l'Ebitda pourrait conduire à une dépréciation d'actif de 0,3 M€ sur l'UGT «Allemagne Middle» en retenant une hypothèse de variation du WACC de 1%.

2.15 Activités abandonnées ou en cours de cession

Il n'existe pas d'activité ni d'actifs répondant à cette définition à la date de clôture.

2.16 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement des dépôts et cautionnements (Il n'existe pas de titres non consolidés). Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées dans la note 2.27.- sur les instruments financiers.

2.17 Stocks

Les stocks sont constitués uniquement de matières premières et de marchandises. Ils sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti), au prix d'achat majoré des coûts directs d'acquisition. Ils ne comprennent pas les coûts ultérieurs de stockage et de logistique.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de ventes pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues.

2.18 Créances clients

Les créances commerciales sont constatées à l'actif lorsque les critères définis en note 2.27.- sont respectés. Elles sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Le risque client est faible, compte tenu du fait que les créances sont réglées pour l'essentiel par des organismes sociaux.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que les délais de prescription des organismes payeurs, les taux de recouvrement constatés, l'ancienneté de la créance, ou l'existence d'un litige.

Le groupe n'a pas mis en place de contrats de cession de créances.

2.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires, des certificats de dépôt renouvelés régulièrement et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Ce poste intègre également les certificats de dépôt cessibles à tout moment sans pénalité significative.

Il intègre les « fonds monétaires euros », les « fonds monétaires à vocation internationale », et les autres fonds lorsque les critères recommandés par l'AMF sont respectés (volatilité et sensibilité très faibles).

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ».

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au compte de résultat.

2.20 Avantages accordés au personnel

2.20.1 Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, primes sur objectifs, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.20.2 Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies :
Ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

- Régimes à prestations définies :
En France, les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles propres à chaque société (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire).

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	30/09/2010	30/09/2009
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux de revalorisation de salaires	De 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté	De 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté
Table de mortalité	TH 00-02 (vie) ou TF 00-02 (vie)	TH 00-02 (vie) ou TF 00-02 (vie)
Convention collective	Médico-sociaux 3286	Médico-sociaux 3286
Taux de rotation du personnel	Turn over fort	Turn over fort

Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultats. Le coût des services passés est constaté immédiatement en résultats pour la partie acquise, et différée sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle courante, la ventilation de la charge nette de l'exercice (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...), le détail des engagements envers le personnel est donné en note 5.- de l'annexe.

- En Allemagne, la prise en charge des engagements de retraite est externalisée auprès d'une compagnie d'assurance.

2.20.3 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.20.4 Paiements en actions (stock-options, attribution d'actions gratuites,...)

Conformément à l'option ouverte par la norme IFRS 1, seuls les plans d'options accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2004 sont concernés par cette comptabilisation.

Le 30 mars 2009, le conseil d'administration de LVL Médical Groupe a opéré une modification du plan de stock-options mis en œuvre en octobre 2007 afin de tenir compte de la baisse significative du cours de bourse du titre LVL médical sur les 9 derniers mois. Les bénéficiaires ont renoncé aux options émises à leur profit en octobre 2007, sous réserve de l'émission à leur profit du même nombre d'options. En conséquence, le conseil a acté la caducité du plan d'octobre 2007, et décidé l'attribution de nouvelles options au profit de ces dirigeants et salariés. Les modalités de ces nouvelles options sont largement identiques aux options initiales, la principale modification étant la baisse du prix d'exercice (9,59 € pour les nouvelles options contre 18,64 € pour les anciennes). En conséquence, l'opération améliore la valeur des options pour les bénéficiaires.

Cette opération étant réalisée au cours de la période d'acquisition des droits, elle a été traitée comme une modification du plan de stock-options d'octobre 2007 :

- La juste valeur des options d'origine continuera d'être ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits d'origine
- L'écart entre la juste valeur des options d'origine, évaluée à la date de modification, et la juste valeur des options de remplacement, sera elle ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits des options de remplacement.

Cf. note 10.- pour plus d'information sur les impacts.

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des services rendus est évaluée indirectement par l'évaluation de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Le coût des services rendus est comptabilisé linéairement dans le compte de résultat sur la durée de la période d'acquisition des droits (entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits), en contreparties des capitaux propres (cf. note 10.-).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le

montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée comme une charge de personnel. (cf. note 10.-).

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

En cas de modifications du plan intervenant pendant la période d'acquisition des droits, lorsque la modification n'augmente pas le nombre d'instruments de capitaux propres, et lorsque les modifications des conditions d'acquisitions des droits ne sont pas considérées comme déterminantes, le traitement ci-après est retenu :

- maintien des modalités de constatation en charges de la juste valeur de l'avantage déterminé lors de l'attribution initiale, sur la période originale d'acquisition des droits résiduelle,
- étalement de la juste valeur marginale déterminée à la date d'annulation / remplacement du plan sur la nouvelle période d'acquisition. La juste valeur marginale correspond à la différence entre la juste valeur des instruments de capitaux propres de remplacement et la juste valeur des instruments de capitaux propres annulés (immédiatement avant l'annulation), à la date d'attribution des instruments de capitaux propres de remplacement.

2.21 Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour risques fiscaux, notamment dans le cadre d'un contrôle fiscal, en fonction du risque estimé par le Groupe en relation avec ses conseillers externes.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Les provisions constatées pour des raisons uniquement fiscales sont éliminées en consolidation.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.22 Impôts sur les bénéfices

Le taux retenu pour le calcul de l'impôt est de 34,43% en France et de 15,83% en Allemagne.

2.22.1.- Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leurs étant applicables. Il existe un régime d'intégration fiscale qui comprend, au 30/09/2010, les sociétés suivantes :

- LVL Médical Groupe
- LVL Médical Paris et Nord
- LVL Médical Centre-Est
- LVL Médical Sud
- LVL Médical Est
- LVL Médical Corse
- LVL Médical Ouest
- LVL Home Service
- LVL Maintenance et Logistique
- LVL Médical Sud-Ouest

Les impôts exigibles sont présentés sur une ligne spécifique en passifs courants.

2.22.2 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible). Les différences correspondent à des retraitements de consolidation (extournes des amortissements dérogatoires, élimination des résultats de cession internes, ...), ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles, ...).

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Les impôts différés ne sont notamment pas pris en compte dans le cas de sociétés qui ont un historique récent de pertes. Les résultats futurs sont pris en compte en fonction d'un horizon prévisible, de 5 ans, en phase avec celui retenu pour les tests de dépréciation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

2.22.3 Contribution économique territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions : la Cotisation Foncière des Entreprises

(C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle, et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, et dans l'attente d'une position claire sur le traitement comptable à retenir et les modalités de mise en œuvre, La C.V.A.E. et la C.F.E. sont maintenues en charges opérationnelles, sans changement par rapport au traitement de la taxe professionnelle. Ces nouvelles contributions n'étant pas comptabilisées en impôt sur les sociétés, elles n'ont donné lieu à aucun calcul d'impôt différé au 30 septembre 2010.

Cette position du Groupe sera susceptible d'évoluer en fonction des positions des organes compétents sur le traitement de cette contribution.

2.23 Actions propres

Les actions propres sont portées en déduction des capitaux propres consolidés indépendamment de l'objectif d'acquisition et de détention et de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices.

Les frais liés aux mouvements sur actions propres, les dépréciations et résultats de cession éventuels des actions propres sont imputés directement en capitaux propres (pour le montant net d'impôt, le cas échéant) et ne contribuent pas au résultat de la période.

2.24 Autres passifs non courants

Ils sont essentiellement constitués de la part à plus d'un an des dettes sur acquisition de titres.

2.25 Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)

Depuis le remboursement anticipé des Océanes 2009 effectué sur l'exercice 2008, il ne reste plus au bilan du groupe que 12 898 Océanes à échéance octobre 2010, pour un montant de 649 K€. Compte tenu de son impact peu significatif, le retraitement de cet instrument financier composé, qui consiste à déterminer une composante capitaux propres et une composante dette, n'a pas été effectué.

2.26 OBSAAR (obligation à bons de souscriptions d'actions et/ou d'acquisitions d'actions remboursables)

Les OBSAAR sont des instruments financiers composés qui comportent une composante capitaux propres et une composante dette. Chacune des composantes est déterminée comme suit :

- détermination de la composante dette par rapport à la juste valeur de la dette : détermination de la juste valeur d'une dette similaire sans composante capitaux propres en actualisant sur la durée de vie de l'OBSAAR les flux de capital et d'intérêt à un taux de marché (correspondant au taux sans risque majoré de la marge de taux applicable au Groupe à la date de l'émission),
- détermination de la composante capitaux propres par différence entre la valeur totale de l'instrument composé et la valeur attribuée à la composante dette.

Le classement n'est pas revu, jusqu'à ce que l'obligation soit

remboursée. La dette est constatée selon la méthode du coût amorti. Les intérêts sont constatés en charges selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres est présentée dans le poste « Autres réserves » des capitaux propres pour son montant net d'impôts différés, déterminé à la date de mise en place de l'OBSAAR. Elle n'est pas modifiée ultérieurement pendant la durée de vie de l'OBSAAR.

Les frais d'émission sont ventilés entre la part liée à la composante capitaux propres, présentée en moins des réserves (net des impôts différés), et la part liée à la composante dette, présentée en moins de la dette et intégrée dans le calcul du taux d'intérêt effectif mentionné ci-dessus.

2.27 Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières,...).

En application de la norme IFRS 7 amendée, les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en 3 niveaux, en fonction des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan consolidé. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- Placements détenus jusqu'à l'échéance : le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument qui réponde à cette définition,
- Actifs désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont essentiellement les valeurs mobilières de placement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultats.

Le Groupe ne comprend pas de passifs financiers constatés à la juste valeur par le résultat.

- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique comprend les créances clients, dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.
- Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes : cette rubrique comprend essentiellement les créances et dettes financières. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la

méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.

- Actifs disponibles à la vente : cette rubrique comprend les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes.

Les éléments affectés à cette catégorie sont essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, présentées au bilan en « actifs financiers non courants ». En l'absence de possibilité de détermination d'une valeur fiable, ces titres sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une provision est constatée, lorsque leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société, est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions pour dépréciation sont constatées en résultats. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

Le Groupe n'a pas effectué de reclassements d'actifs financiers en 2010 entre les différentes catégories présentées ci-dessus. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres. Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur,
- couverture de flux futurs.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs, le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées.

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 28.-.

2.28 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur

la valeur ajoutée. Il comprend essentiellement les prestations apportées dans le cadre de l'activité d'assistance médicale et de soins infirmiers à domicile.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué de la facturation de forfaits sur des durées très courtes (à la semaine ou à la journée), intégrant la mise à disposition de matériels et des prestations associées : formation, maintenance, livraison d'accessoires et de consommables. Le chiffre d'affaires inclut également la vente de consommables en fonction des quantités livrées au patient (et non pas forfaitisées).

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peuvent être déterminés de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

En pratique, les factures sont émises lorsque le dossier est administrativement complet. Des produits constatés d'avance ou des factures à établir sont constatées pour tenir compte des décalages entre la période de réalisation des prestations et la date de facturation. Par prudence, les factures à établir ne sont comptabilisées que pour les prestations effectuées et non facturées depuis moins de 2 mois.

Les ventes de fournitures non comprises dans les forfaits sont constatées à la livraison.

2.29 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent essentiellement les produits divers de gestion et les plus ou moins values sur les sorties d'actifs immobilisés (essentiellement matériel médical).

2.30 Cession de titres de participations consolidées dans une filiale sans perte de contrôle

Il n'y a pas eu de cession de titres de participations consolidées durant l'exercice.

2.31 Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession de titres consolidés,
- les frais relatifs à des litiges non récurrents provenant d'événements non liés à l'activité courante du groupe,
- tout autre produit ou charge tout autre produit ou charge qui en raison de leur nature ne peuvent être compris dans les activités courantes du groupe ou dont l'importance viendrait à affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

2.32 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, intérêts bancaires, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués principalement des frais bancaires, des produits et charges financiers divers, et des dotations nettes aux dépréciations et provisions des risques et charges financiers.

2.33 Résultat par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après neutralisation des actions d'autocontrôle, et après prise en compte des actions potentielles dilutives significatives.

2.34 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation n° 2009-R.03.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- les flux liés aux augmentations de capital sont présentés lors de l'encaissement effectif,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé / encaissé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Nom de la société	UGT	RCS	Siège social	% contrôle		% intérêts	
				30/09/10	30/09/09	30/09/10	30/09/09
Secteur d'activité & géographique							
FRANCE							
LVL Médical Groupe		352 497 465	Lyon (69)	100	100	100	100
LVL Home Service		438 850 158	Lyon (69)	95,00	95,00	95,00	95,00
LVL Maintenance et Logistique		421 422 981	Lyon (69)	99,76	99,76	99,76	99,76
LVL Médical Sud	UGT 1	411 229 172	La Ciotat (13)	99,70	99,70	99,70	99,70
LVL Médical Corse	UGT 1	422 185 850	Ajaccio (20)	97,40	97,40	97,40	97,40
LVL Médical Ouest	UGT 2	401 917 570	Nantes (44)	99,96	99,96	99,96	99,96
LVL Médical Paris et Nord	UGT 3	414 481 010	Gennevilliers (92)	99,88	99,88	99,88	99,88
LVL Médical Est	UGT 4	381 863 091	Niederhausbergen (67)	99,67	99,67	99,67	99,67
LVL Médical Centre Est	UGT 5	410 388 235	Bron (69)	98,01	98,01	98,01	98,01
LVL Médical Sud Ouest	UGT 7	437 742 471	Saint Jean (31)	100	99,76	100	99,46
ALLEMAGNE							
LVL Beteiligungsgesellschaft GmbH	UGT 6		Herford	100	100	100	100
LVL Medical Deutschland GmbH	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Pflegedienste Verwaltungs GmbH	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Holding GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	95,01	95,01	95,01	95,01
Bonitas GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Herford GmbH&Co.KG Zweigniederlassung Recke	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Ravensberg GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Vita Krankenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Bad Iburg	100	100	100	100
Vios Kranken und Intensivpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Vios Kranken und Intensivpflege im Norden GmbH&Co.KG	UGT 8		Hamburg	100	100	100	100
Bonitas Kranken und Intensivpflege GmbH&Co.KG (ex Mobile Krankenpflege GmbH&Co.KG)	UGT 9		Torgan	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Bergisches Land GmbH&Co.KG	UGT9		Essen	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Bielefeld GmbH&Co.KG	UGT6		Bielefeld	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Köln GmbH&Co.KG	UGT9		Köln	100	100	100	100
Anita Kerner Kranken und Altenpflege GmbH&Co.KG	UGT 10		Herford	100	100	100	100
Anita Kerner Intensivpflege GmbH&Co.KG	UGT 10		Herford	100	100	100	100
Heinemann Krankenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Ihre Assistenz im Norden GmbH&Co.KG	UGT 8		Herford	80	80	80	80
Lynn's Best ambulanter Kinderintensiv-Pflegedienst GmbH	UGT 11		Untersteinach	100	100	100	100
HeiLoMed GmbH	UGT 10		Memmingen	100	100	100	100
AKS Kranken und Intensivpflege GmbH & Co.KG (ex Odemvitae GmbH&Co.KG)	UGT 9		Herford	100	-	100	-
Filius GmbH	UGT 8		Oldenburg	100	-	100	-
Air Vital GmbH	UGT 6		Hanovre	100	-	100	-

(1) Voir note 1.-Faits marquants de l'exercice.

Les sociétés du périmètre LVL Médical sont toutes intégrées globalement.

3.1 Evolution du périmètre de consolidation

Sur l'année 2010, trois filiales Allemande, correspondant aux acquisitions réalisées (cf. note 1.1.-), ont été intégrées dans le périmètre de consolidation.

- **AKS** : Cette société basée à Krefeld en Rhénanie du Nord - Westphalie est spécialisée dans les soins infirmiers à domicile. La prise d'effet de l'acquisition a eu lieu au 01/01/2010, et porte sur 100% des titres.
- **Filius** : Cette société basée à Oldenburg est spécialisée dans la prise en charge d'enfants en soin intensifs à domicile. La prise d'effet de l'acquisition a eu lieu au 01/01/2010, et porte sur 100% des parts.
- **Air Vital** : Cette société basée dans la région de Hanovre est spécialisée dans la prise en charge d'enfants en soin intensifs à domicile. La prise d'effet de l'acquisition a eu lieu au 01/07/2010, et porte sur 100% des titres (engagement résiduel d'achat de titres de 20%)

Pour ces trois acquisitions :

Prix d'achat :	9 807 K€
Coût du regroupement	9 807 K€
Actifs et passifs acquis :	
Actifs non courants	513 K€
Actifs courants	440 K€
Trésorerie	1 K€
Passifs courants	993 K€
Concours bancaires	42 K€

Ecart d'acquisition 9 888 K€
(écart d'acquisition provisoire car en cours d'affectation)

Les dates d'intégration des sociétés Filius et AKS correspondent à la date d'ouverture de leur exercice.

Le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés acquises depuis la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 0,9 M€ pour AKS, 1 M€ pour Filius, 1,9 M€ pour Air Vital.

3.2 Acquisition réalisée post-clôture

Aucune transaction réalisée post-clôture.

Note 4 - Information pro-forma

Les opérations de regroupement d'entreprise effectuées sur l'exercice précédent n'ont pas un impact de plus de 25% sur les principaux agrégats du groupe. En conséquence, le Groupe ne publie pas d'information pro forma au sens de l'art. 222-2 du RG AMF.

4.1 Engagements de rachat des parts détenues par les minoritaires

Le Groupe a souscrit un engagement de rachat des minoritaires dans la société Lynn's Best et Air Vital
Le solde des dettes sur acquisitions de titres est présenté en note 24 pour la partie non courante, et en note 26 pour la partie courante.

4.2 Information pro-forma

Il n'y a pas eu d'opérations de regroupement d'entreprise significatives sur l'exercice 2009/2010

Note 5 - Information sectorielle

Comme indiqué en note 2.7.-de l'annexe, le groupe a identifié 2 secteurs qui correspondent à la fois aux secteurs d'activité et aux secteurs géographiques (France et Allemagne) :

En K€	Assistance médicale à domicile		Soins infirmiers à domicile		Eliminations et divers		Consolidé	
	30/09/10	30/09/09	30/09/10	30/09/09	30/09/10	30/09/09	30/09/10	30/09/09
Revenus	96 237	86 530	58 892	49 596	-	-	155 129	136 126
• dont revenus externes	96 237	86 530	58 892	49 596			155 129	136 126
• dont revenus internes (entre secteurs)	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat sectoriel	15 865	13 931	4 865	4 774			20 730	18 704
Résultat opérationnel courant avant stock-options	-	-	-	-	-	-	20 730	18 704
Charges nettes / stock-options	-	-	-	-	-1 192	-1 593	-1 192	-1 593
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	-	-55	-30	-55	-30
Coût de l'endettement financier net	-	-	-	-	-1 176	-1 372	-1 176	-1 372
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-73	-382	-73	-382
Impôt	-	-	-	-	-5 956	-5 056	-5 956	-5 056
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	-	-	-	-	-	-	12 277	10 272
Actifs sectoriels	66 151	61 802	48 561	35 717	-	-	114 712	97 519
Actifs non affectés	-	-	-	-	25 640	40 014	25 640	40 014
TOTAL ACTIF	-	-	-	-	-	-	140 352	137 533
Passifs sectoriels	16 471	18 828	7 300	6 300	-	-	23 771	25 127
Passifs non affectés	-	-	-	-	116 581	112 405	116 581	112 405
TOTAL PASSIF	-	-	-	-	-	-	140 352	137 533
Investissements	14 256	12 848	662	783	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-10 145	-9 202	-514	-358	-	-	-	-
Autres produits et charges calculés	-1 009	139	-47	-69	-	-	-	-

Le chiffre d'affaires par produits est également déterminé sur la base du tableau ci-dessus (cf note 5) : en effet, les activités réalisées en France correspondent à l'assistance médicale à domicile (assistance respiratoire à domicile et PNI –perfusion, insuline et nutrition-), et l'activité exercée en Allemagne correspond aux soins infirmiers à domicile.

Note 6 - Charges de personnel

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Salaires	-62 770	-54 250	-42 546
Participation des salariés	-1 575	-2 149	-2 039
Charges sociales	-9 757	-8 307	-7 579
Charges nettes liées aux engagements de retraite	-43	184	-45
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	-74 145	-64 522	-52 209
Charges nettes / stock options (1)	-1 192	-1 593	-1 637
CHARGES LIÉES AUX PERSONNELS	-75 337	-66 114	-53 846

(1) Les charges nettes sur stock-options sont détaillées dans les notes n°2.20.4.- et 10.

Note 7 - Frais de recherche et de développement

Comme indiqué supra (note 2.11.1.-), les frais de développement ont été constatés en charges de l'exercice, le Groupe n'ayant pas de projets de développement répondant à la définition de la norme. Le montant des charges supportées est considéré comme non significatif.

Note 8 - Dotations nettes aux dépréciations, amortissements et provisions

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Dotations nettes aux amortissements	-10 658	-9 559	-8 934
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	-989	37	-256
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	-67	33	-237
TOTAL DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-11 715	-9 489	-9 427

L'augmentation des dotations aux amortissements provient principalement de l'augmentation du parc de matériel médical, elle-même corrélée à la croissance de l'activité des filiales françaises. Les dotations nettes aux dépréciations des créances clients enregistrent une dotation de 989 K€ pour un apurement des créances supérieures à un an, alors que sur l'année 2009 une reprise avait été comptabilisée.

Note 9 - Autres produits et charges d'exploitation

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Autres charges	-225	-241	-175
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	3	2	2
Chg excep° s/op de gestion à reclasser	-27	-4	-98
Plus / moins value sur cession d'immobilisation corporelles (1)	-613	-791	-466
Droits d'auteur et de reproduction	-1	-1	-1
Jetons de présence	-18	-27	-6
Produits d'exploitation non récurrents	132	76	18
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	-749	-986	-726

(1) Reclassement des Plus ou moins value sur cession d'immobilisations corporelles pour 2009 et 2008 en autres produits et charges d'exploitation alors que précédemment ils étaient présentés sous la rubrique autres produits et charges opérationnels.

10.3 Synthèse des plans de stock-options en cours

	Plan du 10/11/2006	Plan du 30/03/2009
Nombre	815 000	478 000
Prix d'exercice moyen pondéré (€)	9,681	9,590
Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	0,61	0,50
Date du Conseil d'Administration	10/11/2006	30/03/2009
Date de l'Assemblée Générale	20/09/2004	20/03/2008
En circulation au début de la période	775 000	478 000
Attribuées au cours de la période	50 000	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	- 50 000	-
Exercées pendant la période	-	-
Prix moyen pondéré des options exercées (€)	-	-
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	775 000	478 000

Note 10 - Paiements en actions

Comme il a été indiqué en note 2.20.4.- le groupe a opté pour le retraitement des contrats de stock-options uniquement s'ils ont été attribués après le 7 novembre 2002 et acquis après le 1^{er} janvier 2005.

En application de la norme IFRS 2, la juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charges linéairement, sous la rubrique « Charges nettes / stock-options », entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.

10.1 Modification du plan de stock options du 04/10/2007 (Conseil d'Administration du 30 mars 2009)

Dans le cadre de l'opération de modification du plan de stock-options émis en octobre 2007 (cf. note 2.20.4.-), 478 000 nouvelles stock-options ont été attribuées aux bénéficiaires initiaux : dirigeants (270 000) et salariés (208 000).

Ces options, qui donnent chacune droit à une action LVL Médical, ont un prix d'exercice de 9,59 €. Elles peuvent être exercées au plus tôt au 30 mars 2011, et au plus tard le 30 mars 2014.

Les options non encore exercées deviennent caduques en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire, sauf en cas d'invalidité ou de départ à la retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés est conditionné à l'atteinte d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif, et sont incessibles avant le 30 mars 2013.

10.2 Réattribution de stock options au 30/03/2010

Suite au départ d'un collaborateur, le groupe LVL Médical a réaffecté au profit d'un membre de la direction générale ayant intégré le groupe en 2009, 50 000 stocks options dans les conditions prévues par le plan mis en œuvre le 10/11/2006 dont le point de départ est le 30/03/2010.

10.4 Impact sur les comptes de l'exercice

La comptabilisation en résultat de la valeur des services reçus est étalée sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction dates d'exercice possibles.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'étalement sur les périodes d'acquisition des droits des charges sur stock options pour les plans en cours :

Charges nettes sur stock-options				
En K€	Plan du 10/11/2006	Plan du 04/10/2007	Plan du 30/03/2009	TOTAL DES PLANS
30/09/2007	893	-	-	893
30/09/2008	908	729	-	1 637
30/09/2009	666	365	562	1 593
30/09/2010	315	-	877	1 192
30/09/2011	189	-	503	691
30/09/2012	19	-	94	112
30/09/2013	-	-	56	56
30/09/2014	-	-	31	31
30/09/2015	-	-	10	10
TOTAL	2 989	1 094	2 132	6 215

Les charges nettes sur stock options pour l'exercice 2009/2010 s'élèvent à 1 192 K€.

Note 11 - Résultat sur cession de participation consolidées

Il n'y a pas de cession de participation pour l'exercice 2009/2010.

Note 12 - Autres produits et charges opérationnels non courants

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Charges / abandon projet d'intégration PGI	-	-	-1 656
Provision pour écart d'inventaire	-	-134	-207
Plus / moins value sur cession actifs incorporels (1)	-4	37	106
Autres produits et charges non courants	-52	67	-193
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	-55	-30	-1 949

(1) Les plus et moins value sur cessions d'actifs corporels sont maintenant inscrits en courant, depuis le 30/09/2010 pour être conforme à la norme IAS 1.

Note 13 - Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Intérêts sur emprunts obligataires / OCEANE	-16	-16	-16
Intérêts sur emprunts obligataires / OBSAAR	-1 128	-2 200	-1 031
Intérêts couverture de taux / OBSAAR	-137	-15	-
Intérêts sur autres emprunts bancaires	-	-	-810
Intérêts sur autres dettes	-131	-182	-201
Intérêts sur contrats de location-financement	0	1	-28
Autres intérêts financiers	-	4	-19
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	236	1 037	818
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-1 176	-1 371	-1 288
Frais bancaires	-175	-196	-151
Produits et charges financiers divers	34	-186	45
Provisions financières nettes	67	-	-1
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-73	-382	-106

Le coût de l'endettement financier net comporte - 1 003 K€ d'intérêts financiers calculés liés au retraitement des frais financiers de la composante dette de l'OBSAAR selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. note 2.26.-).

Note 14 - Impôt sur le résultat

14.1 Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu par les sociétés françaises qui représentent la part la plus significative de la charge d'impôt exigible et différée, s'élève à 34,43% au 30/09/10 et au 30/09/09.

14.2 Détail de l'impôt comptabilisé

En K€	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Impôts différés	-198	1 002	1 708
Impôt exigible	-244	-220	-99
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-5 513	-5 838	-3 186
TOTAL IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-5 956	-5 056	-1 577

Les 98 K€ d'impôt différés au 30/09/2010 incluent une charge de -217 K€ de reprise sur les déficits fiscaux reportables préalablement activés sur l'Allemagne compte tenu de la bonne visibilité des résultats futurs (cf. 2.22.2.-)

14.3 Rapprochement impôt théorique / impôt réel

En K€			30/09/2010	%
	FRANCE	ALLEMAGNE		
Résultat avant impôt	14 276	3 957	18 233	-
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	-4 916	-1 363	-6 278	34,43%
Incidences des produits taxés à taux réduit et des taux d'impôts étrangers	-	-	-	-
Impôts de distribution et IFA	20	736	756	-4,15%
Différences permanentes	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés non constatés sur déficits fiscaux reportables et autres différences temporaires	-591	184	-407	2,23%
Utilisations d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés	-	-	-	-
Perte de déficits fiscaux antérieurement constatés	-4	-	-4	0,02%
Activation des déficits fiscaux antérieurement non constatés	-	-19	-19	0,10%
Impact du report variable	-	-	-	0,00%
Autres différences	-	-	-	-
IMPÔT CONSTATÉ	-3	0	-3	0,02%
	-5 494	-461	-5 956	32,66%

Les 736 K€ d'incidences des taux d'impôts étrangers proviennent de l'écart entre le taux d'impôt applicable en Allemagne de 15,825% et le taux d'impôt applicable en France de 34,43%.

Les différences permanentes de - 591 K€ sur la France incluent notamment - 410 K€ correspondant à l'impôt sur les charges nettes sur stocks options. Ces charges sont constatées en consolidation, selon la norme IFRS 2, avec comme contrepartie les capitaux propres consolidés (cf. notes 2.20.4.-) sans effet d'impôt différés.

Note 15 - Résultat par action

Résultat de base par action :

	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	12 277 317	9 947 249	6 811 825
Actions ordinaires	11 645 938	12 823 812	12 930 893
Titres en auto-contrôle	-89 217	-536 670	-76 209
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS NON DILUÉ	11 556 721	12 287 142	12 854 684
RÉSULTAT NET PAR ACTION NON DILUÉ (EN EUROS)	1,062	0,810	0,530

Résultat dilué par actions :

	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	12 277 317	9 947 249	6 811 825
Charges financières sur OCEANE (en euros)	16 278	16 278	16 219
Impôt sur correction du résultat (en euros)	-5 442	-5 442	-5 423
RÉSULTAT RETRAITÉ (EN EUROS)	12 288 153	9 958 085	6 822 622
Actions ordinaires	11 645 938	12 823 812	12 930 893
Titres en auto-contrôle	-89 217	-536 670	-76 209
Conversion OCEANE 2010	12 898	12 898	12 898
Stock options dilutives Plan N°1	298 872	106 691	324 057
Stock options dilutives Plan N°3	190 090	40 646	-
Bons de souscriptions d'actions	-	-	-
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS DILUÉ	12 058 582	12 447 377	13 191 639
RÉSULTAT NET PAR ACTION DILUÉ (EN EUROS)	1,019	0,800	0,517

Note 16 - Actifs non courants
16.1 Actifs incorporels

En K€	Clôture au 30/09/2009	Acquisitions	Cessions	Dotations/ Reprises	Variation de périmètre	Reclassement	Clôture au 30/09/2010
Concessions, brevets & droits similaires	2 681	865	-	-	-	594	4 140
Autres immobilisations incorporelles	994	94	-6	-	21	-594	508
VALEUR BRUTE	3 674	959	-6	-	21	-	4 648
Concessions, brevets & droits similaires	-2 513	-	-	-262	-	-	-2 775
Autres immobilisations incorporelles	-108	-	3	-79	-1	-	-186
AMORTISSEMENTS	-2 621	-	3	-341	-1	-	-2 961
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	1 053	959	-4	-341	20	-	1 687

Les immobilisations incorporelles incluent à hauteur de 1 391 K€ les coûts du nouveau progiciel de gestion intégré pour les activités françaises du groupe, dont 122 K€ au titre des immobilisations encours.

La colonne variation de périmètre correspond à l'acquisition des sous filiales allemande (cf. note 1.1.-)

Il n'existe pas de garanties données sur les actifs incorporels.

16.2 Ecart d'acquisition et fonds de commerce non affectés

Valeur brute des écarts d'acquisition et fonds de commerce non affectés, dont écarts d'acquisition liés aux engagements de rachat des minoritaires, ventilée par UGT :

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2010
LVL Médical Paris et Nord	5 952	-	-	-	-	5 952
LVL Médical Est	0	-	-	-	-	0
LVL Médical Sud	2 542	-	-	-	-	2 542
LVL Médical Sud Ouest	1 169	-	-	-	-	1 169
LVL Médical Ouest	3 113	-	-	-	-	3 113
LVL Médical Centre Est	1 728	-	-	-	-	1 728
Allemagne Herford	7 443	8 427	-	-	-	15 870
Allemagne Middle	10 778	-	-	-	-	10 778
Allemagne North	2 363	725	-	-	-	3 088
Allemagne South	3 509	-	-	-	-	3 509
Allemagne West	1 451	736	-	-	-	2 187
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	40 048	9 888	-	-	-	49 935

Les 9 888 K€ de variation de périmètre sur l'exercice 2009-2010 sont liés à l'acquisition des sociétés allemandes (cf. note 1.1.- et 3.1.-). Les écarts d'acquisition de 9 888 K€ liés aux acquisitions sur l'exercice de Filius, AKS et Air Vital et des branches d'activité sont provisoires, car en cours d'affectation. Aucune modification n'a été apportée à l'écart d'acquisition de 13 979 K€ lié aux acquisitions de Lynn's Best et HeiLoMed, en cours d'affectation à la clôture de l'exercice précédent.

Les tests de dépréciation, selon la note 2.14.-des comptes annuels consolidés au 30/09/2010, sont réalisés annuellement lors de la clôture des comptes consolidés et n'ont pas conduit à constater de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

La sensibilité des tests à une modification des hypothèses clés (taux d'actualisation / taux de croissance au-delà de la période couverte par le business plan) retenues dans le calcul de la valeur recouvrable des UGT a été analysée. La variation de plus ou moins 1 point des hypothèses clés ne conduirait pas à constater de dépréciation sur les actifs affectés aux UGT.

L'analyse de sensibilité (cf note 2.14) n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

16.3 Actifs corporels

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variations de périmètre	Acquisitions / Dotations	Cessions / rebut	Reclassements / Reprises et autres mouvements	Clôture au 30/09/2010
Terrains	45	-	3	-	-	48
Constructions	302	-	1	-	-	303
Aut. installations tech, matériel & outillage	63 427	270	13 065	-2 729	-	74 033
Autres immobilisations corporelles	6 849	241	777	-288	-	7 580
Immobilisations corporelles en cours	-	-	113	-	-	113
VALEUR BRUTE (1)	70 624	511	13 959	-3 017	-	82 077
Terrains	-	-	-0	-	-	-0
Constructions	-85	-	-12	-	-	-97
Aut. installations tech, matériel & outillage	-37 594	-19	-9 571	1 954	0	-45 229
Autres immobilisations corporelles	-3 830	-	-735	162	-	-4 403
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS (2)	-41 509	-19	-10 318	2 116	0	-49 729
IMMOBILISATION CORPORELLES NETTES	29 115	493	3 642	-901	0	32 348

La colonne variation de périmètre correspond aux acquisitions réalisées en Allemagne (cf. note. 1.1.-)
Il n'existe pas de garanties données sur les actifs corporels.

16.4 Actifs financiers non courants

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variations de périmètre	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2010
Titres de participation non consolidés	0	-	20	-	-	20
Prêts, cautionnements, autres créances	729	-	22	-8	-	743
Autres actifs financiers non courants	40	-	-	-	-	40
VALEUR BRUTE	769	-	42	-8	-	803
Titres de participation non consolidés	0	-	-	-	-	0
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	-	-	-	-	0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	769	-	42	-8	-	803

Il n'existe pas de garanties données sur les actifs financiers non courants.

Note 17 - Impôts différés actifs et passifs

En K€	Clôture au 30/09/2009	Autres mouvements	Résultat	Clôture au 30/09/2010
Retraitement local - ID	0	-	-	0
ID / différences temporaires	1 370	-244	-184	942
ID / Retraitements fiscaux et d'harmonisation	-186	235	-44	5
ID/ autres retraitements IFRS	-772	-	248	-524
ID / Elimination des provisions internes	-169	-	-	-169
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	1 212	-	-217	995
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-
Limitation des impôts différés	-	-	-	-
Actualisation des impôts différés	-	-	-	-
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	1 455	-9	-198	1 248
Impôts différés - actif	1 976	-364	-364	1 248
Impôts différés - passif	521	-355	-166	0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	1 455	-9	-198	1 248

Les impôts différés liés aux déficits reportables est uniquement liés aux sociétés Allemandes comme indiqué note 2.22.2.-. L'actif d'impôt est constaté, comme en 2009, compte tenu des bénéfices attendus sur les 5 prochaines années.

Une reprise de 217 K€ a été effectuée sur les déficits fiscaux reportables préalablement activés, du fait de leur utilisation effective.

Il n'existe aucune créance d'impôt non constatée en impôt différé actif.

Note 18 - Autres actifs long terme

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variation	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Clôture au 30/09/2010
Autres créances - part à plus d'un an	620	-253	-	-	-	367
Provisions autres créances - part à plus d'un an	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES ACTIFS LONG TERME	620	-253	-	-	-	367

Ce poste comprend, pour le sous groupe Allemand, plusieurs créances sur des dirigeants et actionnaires minoritaires. Une grande part de ces créances a fait l'objet d'un remboursement sur l'exercice. Compte tenu de leur faible valeur unitaire ces créances n'ont pas été actualisées au 30 septembre 2010.

Note 19 - Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie
19.1 Stocks

En K€	Clôture au 30/09/2009	Clôture au 30/09/2010
Stocks de matières, fournitures et autres approvisionnements.	3 214	3 465
Stocks de marchandises	254	299
VALEUR BRUTE	3 467	3 764
Dépréciations	-	-
VALEUR NETTE	3 467	3 764

Il n'existe pas de garanties données sur les stocks.

19.2 Clients et comptes rattachés

En K€	Clôture au 30/09/2009	Mouvements de l'exercice	Reclassement et variation de périmètre	Clôture au 30/09/2010
Dividendes à recevoir	-	-	-	-
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	20 180	4 067	349	24 596
Créances sur personnel & org. sociaux	43	5	-	48
Créances fiscales - hors IS	1 533	-312	-	1 220
Autres créances	799	182	71	1 052
Intérêts courus sur créances	-0	-0	-	-0
VALEUR BRUTE	22 555	3 942	420	26 916
Provisions clients et comptes rattachés	-733	-1 268	-	-2 001
Provisions autres créances et intérêts courus	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS	-733	-1 268	-	-2 001
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	21 821	2 674	420	24 915

L'évolution du poste client et comptes rattachés de 20 180 K€ au 30/09/2009 suit l'augmentation du chiffre d'affaires pour s'établir à 24 596 K€ au 30/09/2010. Toutes les échéances clients sont inférieures à un an. Le groupe n'a pas mis en place de contrats de cession de créances sur les exercices présentés. Les règles de dépréciations des clients sont détaillées en note 2.18.-. L'essentiel des retards est inférieur à 5 mois. Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation sur les exercices présentés. Les dotations aux provisions nettes des créances représentent 0,63% du CA au 30/09/2010 contre 0,03% au 30/09/2009.

19.3 Créances d'impôts

En K€	Clôture au 30/09/2009	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2010
Etat, Impôt sur les bénéfices	65	333	398
TOTAL CRÉANCES D'IMPÔTS	65	333	398

Le montant de 398 K€ comprend principalement une créance d'impôt détenue par la société mère LVL Médical Groupe.

19.4 Autres actifs courants

En K€	Clôture au 30/09/2009	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2010
Charges constatées d'avance	626	267	893
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	626	267	893

Les échéances des autres créances sont essentiellement inférieures à un an.

Note 20 - Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	Clôture au 30/09/2009	Entée de périmètre	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2010
Valeur mobilière de placement	4 000	-	-1 996	2 004
Disponibilités	33 973	-9 806	-2 178	21 990
Concours bancaires créditeurs	-20	-42	36	-26
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	37 953	-9 848	-4 137	23 968

Le montant de 9 848 K€ dans la colonne entrée de périmètre correspond à l'impact net sur la trésorerie des acquisitions de l'exercice (cf. note 1.1.-) Hormis cet investissement, la trésorerie nette s'est dégradée de 4 137 K€ (dont 3 714 K€ utilisé pour acquérir des actions propres) sur l'exercice pour s'établir à 23 968 K€ au 30/09/2010.

L'ensemble des valeurs mobilières de placement répond à la définition de la rubrique, donnée en note 2.19.- et correspond principalement aux certificats de dépôts et SICAV.

Aucune garantie n'est donnée vis-à-vis des tiers sur ces éléments.

Il n'existe pas de restrictions sur les montants inclus dans cette rubrique.

Note 21 - Capital, réserves et actions propres

21.1 Capital social

	Total	Dont droits de vote double
Nombre d'actions au 30/09/2009	11 645 923	3 976 570
Augmentation de capital par conversion d'OCEANE	-	-
Autres mouvements	60	-
NOMBRE D' ACTIONS AU 30/09/2009	11 645 983	3 976 570

La valeur nominale est restée inchangée sur la période à 0,35 €.

LVL Médical n'est soumise à aucune contrainte externe, d'ordre réglementaire ou contractuelle, au titre de son capital.

La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

21.2 Actions propres

Les titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 73 K€ au 30/09/2009, sont passés à 3 814 K€ au 30/09/2010.

Au 30 septembre 2010, le groupe détenait 5 670 actions, dans le cadre du contrat de liquidité, pour un montant de 96 K€, au 30 septembre 2009 le groupe détenait 4 900 actions pour 73 K€. Au 30 septembre 2010, le groupe détenait 241 089 titres d'autocontrôle d'une valeur moyenne unitaire de 15,42 euros, acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'AGE.

21.3 Autres réserves

Le poste 'Autres réserves' de 7 304 K€ au 30/09/2010 s'analyse comme suit :

- 5 315 K€ de stock-options : en application de la norme IFRS 2, la juste valeur des stock-options accordées est comptabilisée en charges dans le compte de résultat sous la rubrique « Charges nettes / stock-options », et a pour contrepartie les capitaux propres. Au 30/09/2009 le montant était de 4 123 K€.
- 1 989 K€ au 30/09/2010 correspondant à la composante capitaux propres des OBSAAR (cf. note 2.26.-).
- -3 814 K€ au 30/09/2010 au titre des actions d'autocontrôle.

Note 22 - Provisions courantes et non courantes, actifs et passifs éventuels

22.1 Provisions non courantes

En K€	Clôture au 30/09/2009	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture au 30/09/2010	Reprise de provisions non utilisées
Provisions pour litiges	368	316	-180	-	504	-167
Autres provisions pour risques	-0	-	-	-	-0	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES PROVISIONS	368	316	-180	-	504	-167

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est jugé significatif. En pratique, cela ne concerne que les engagements de retraite, présentées en note 23.-

22.2 Provisions courantes

Il n'existe pas de provisions courantes au 30/09/2010.

22.3 Actifs et passifs éventuels

Comme indiqué au 30 septembre 2008 et au 30 septembre 2009, suite à la résiliation du projet d'intégration du PGI intervenue sur l'exercice 2008, le groupe a assigné en justice l'intégrateur, maître d'œuvre du projet, afin d'obtenir :

- L'application d'une clause contractuelle stipulant, en cas de résiliation du contrat liée à une défaillance de l'intégrateur, le remboursement intégral des sommes facturées, soit 0,9 M€
- L'indemnisation du préjudice subi, soit 1,8 M€.

L'affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce de Villefranche sur Saône.

Ces sommes n'ont pas été constatées dans les comptes du groupe

Il n'existe pas d'autres actifs et passifs éventuels significatifs au 30/09/2010.

Note 23 - Engagements envers le personnel

Variation des engagements de retraite :

En K€	Clôture au 30/09/2009	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture au 30/09/2010
Provisions pour pensions et retraites	197	43	-	-	239

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont présentées ci-après :

	30/09/2010	30/09/2009
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux de revalorisation de salaires	de 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté	de 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté
Table de mortalité	TH 00-02 (vie) ou TF 00-02 (vie)	TH 00-02 (vie) ou TF 00-02 (vie)
Convention collective	Médico-sociaux 3286	Médico-sociaux 3286
Taux de rotation du personnel	Turn over fort	Turn over fort

La ventilation de la charge nette de l'exercice liée aux engagements de retraite entre ses différentes composantes est la suivante :

	N En K€	N - 1 En K€
Ouverture au 30/09/2009	197	381
Écart actuariel sur les hypothèses	-	219
Charge de l'année	29	25
Indemnités de retraites versées	-	-
Écart actuariel sur les données	14	10
Clôture au 30/09/2010	239	197

Comme indiqué en note 2.20.2.-, LVL Médical France n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite, et les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultats. Par contre en Allemagne, la prise en charge des engagements de retraite est externalisée auprès d'une compagnie d'assurance.

Note 24 - Autres passifs non courants

L'incidence de l'actualisation au 30/09/2010 et 30/09/2009 n'est pas comptabilisée car non significative sauf pour ce qui concerne l'engagement de rachat des intérêts minoritaires Lynn's Best et Air Vital.

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variation	Clôture au 30/09/2010
Dette sur rachat de titres Bonitas	539	-157	382
Dette sur rachat de titres Lynn's Best	1 691	-352	1 339
Dette sur rachat titres Air Vital	-	167	167
Divers	18	11	29
Autres passifs à long terme	2 248	-331	1 917

Les dettes sur acquisitions de titres ne sont pas actualisées car elles sont soumises à intérêts.

L'échéancier des autres passifs non courants est donné dans le tableau ci-après :

En K€	N+2 à N+5	+ 5 ans	Total
Dette sur rachat de titres Bonitas	382	-	382
Dette sur rachat de titres Lynn's Best	1 339	-	1 339
Dette sur rachat titres Air Vital	167	-	167
Divers	29	-	29
Autres passifs à long terme	1 917	-	1 917

Note 25 - Endettement financier net

25.1 Evolution de l'endettement financier net

En K€	Clôture au 30/09/2009	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2010
Emprunts obligataires (*)	57 365	-	-	1 003	58 367
Emprunts bancaires (*)	-	-	-158	304	146
Locations financement (*)	5	-	-4	-	1
Cautionnements reçus	4	0	-	-	4
Intérêts courus	28	19	-	6	53
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	57 402	19	-162	1 313	58 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	-37 973	-	-	13 979	-23 994
ENDETTEMENT FINANCIER NET	19 428	19	-162	15 292	34 577

(*) Part courante et non courante. - (1) Par rapport à la trésorerie de clôture, sur le tableau des flux de trésorerie consolidés (chapitre IV.-), la différence de 26 k€ provient des intérêts courus non échus et du découvert bancaire respectivement de 17 k€ et 9k€ qui sont classés dans le tableau ci-dessus dans les endettements financiers brut.

Le poste Emprunts obligataires se compose de :

- 649 K€ d'Océanes à échéance octobre 2010 (12 898 obligations d'un nominal de 50,30 €).
- 57 718 K€ correspondant à la composante dette des OBSAAR (cf. note 2.26.-)

25.2 Echéancier

En K€	N+1	N+2 à N+5	Total
Emprunts obligataires	10 649	50 000	60 649
Autres emprunts	146	-	146
Location financement	1	-	1
Cautionnements reçus	-	4	4
Intérêts courus	53	-	53
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	10 848	50 004	60 852

L'échéancier est présenté en termes de flux financiers, conformément à la norme IFRS 7, alors que les dettes au bilan sont présentées conformément à la norme IAS 39 (dettes actualisées, hors composantes capitaux propres pour les instruments hybrides).

L'écart de 2 282 K€ entre l'endettement financier brut ressortant dans l'échéancier et celui du tableau de variation correspond à la composante capitaux propres présentée en capitaux propres au bilan. Cette composante se traduit par la comptabilisation d'intérêts complémentaires en complément de la dette OBSAAR jusqu'en juin 2013 en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

25.3 Sensibilité à la variation des taux d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'endettement du groupe LVL Médical entre encours à taux fixe et taux variable au 30/09/2010 :

En K€	Taux	Encours au 30/09/2010 (1)	Encours moyen 2009/2010	Impact hausse 1% taux intérêts
Océane 2010	fixe	649	649	0
OBSAAR	variable	60 000	60 000	600
Emprunts bancaires	fixe	146	146	0
Locations financement	fixe	1	1	0
Trésorerie disponible	variable	-23 968	-23 968	-240
TOTAL		36 828	36 828	360

(1) Hors retraitement de la composante capitaux propres de l'Océane et des frais d'émission

Coût de l'endettement financier net de l'année 2009/2010	1 176
Impact d'une hausse de 1% des taux d'intérêts en %	30,6%

Il convient de noter que la forte baisse des taux d'intérêts sur l'exercice 2010 a un effet mécanique sur l'impact exprimé en % d'une hausse de 1% des taux d'intérêts. Néanmoins, compte tenu de l'utilisation des fonds levés grâce à l'émission d'OBSAAR pour financer la croissance du groupe, l'exposition du groupe aux variations des taux d'intérêts a augmenté sur l'exercice.

C'est pourquoi le groupe a mis en œuvre une stratégie de couverture du risque de taux. Cette stratégie consiste à :

- effectuer un suivi actif de l'évolution des marchés de taux
- optimiser la couverture en arbitrant régulièrement le niveau de couverture et le risque de perte en opportunité.

Cette mission est conduite par un partenaire spécialisé dans ce domaine.

Les instruments souscrits collent au plus près à la dette OBSAAR qu'ils couvrent en termes de : indice de référence, périodicité, date et modalités de fixing. Ce sont des instruments de couverture classique de type swap ou tunnel.

Au 30/09/2010, le groupe est couvert comme suit contre la hausse des taux :

	2011	2012	2013
% dette nette couvert	35%	8%	8%
Taux maximum couvert	2,5%	2,4%	2,4%

25.4 Instruments de couverture

Le détail des instruments de couverture du risque de taux par nature est donné dans le tableau ci-dessous :

Nature	Début	Fin	Indice	Taux	Valeur MTM
SWAP 2,5 M€	12/06/09	12/06/13	EUR 3m	2,395%	-67 K€
Tunnel 10 M€	12/06/09	13/06/11	EUR 3m	Cap 2,5% / Floor 1,3%	-23 K€

La variation de juste valeur à la date de clôture n'a pas été comptabilisée, compte tenu de l'impact non significatif.

25.5 Garanties financières

Ont été données en garantie de l'OBSAAR par la société LVL Médical Groupe les sûretés suivantes :

Nature de la dette	Montant potentiel (K€)	Encours au 30/09/10 (K€)	Nature de la sûreté consentie
			NANTISSEMENT DE TITRES
			98,01% des actions LVL Médical Centre Est
			97,40% des actions LVL Médical Corse
			99,67% des actions LVL Médical Est
OBSAAR	60 000	60 000	99,96% des actions LVL Médical Ouest
			99,88% des actions LVL Médical Paris et Nord
			99,70% des actions LVL Médical Sud
			100,00% des actions LVL Médical Sud Ouest

25.6 Covenants

Les clauses de défaut applicables aux OBSAAR sont usuelles pour ce type de contrats (non respect des covenants, procédure collective, défaut sur un autre emprunt significatif, etc.) et ne sont pas applicables à la clôture de l'exercice. Le covenant lié à l'OBSAAR est le suivant : Dette nette consolidée / Ebitda consolidé proforma. Ce ratio doit être inférieur à 2,0. Au vu des comptes arrêtés, ce covenant est respecté. Il n'y a pas de covenants liés aux autres emprunts

Note 26 - Fournisseurs et autres crédateurs courants

En K€	Clôture au 30/09/2009	Variation périmètre	Variation	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2010
Dettes fournisseurs	8 605	4	-996	-1 363	6 250
Dettes s/ acquis. d'actifs	463	-	-	2 397	2 860
Dettes sociales	10 027	476	-2	-	10 501
Dettes fiscales	3 419	24	-1 774	-	1 669
Dividendes à payer	-	-	-	-	-
Autres dettes	1 470	185	-1 188	463	930
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	23 984	690	-3 960	1 497	22 210

Les dettes sur acquisitions d'actifs (2 860 K€) s'analysent comme suit :

Dettes fourn immo LVL Groupe	130	K€
Dettes fourn immo maint et log	1 233	K€
Dettes rachat de titres Lynn's Best	107	K€
Dettes rachat de titres Air Vital	1 390	K€

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à 1 an.

Note 27 - Autres passifs courants

En K€	Clôture au 30/09/2009	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2010
Ecart de conversion - passif	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	579	239	818
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	579	239	818

Note 28 - Instruments financiers

Actifs et passifs financiers :

Les seuls actifs financiers constatés à la juste valeur à la clôture de chaque exercice sont les valeurs mobilières de placement, et pour les autres catégories, la juste valeur est proche de la valeur comptable.

En K€	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur (1)
ACTIFS			
Actifs financiers non courants	A, B, C ou D	803	803
Autres actifs long terme	C	367	367
Créances client	D	22 595	22 595
Autres débiteurs (2)	D	1 052	1 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	23 968	23 968
PASSIFS			
Dettes financières courantes et non courantes	C	58 545	54 826
Autres passifs non courants (2)	D	1 888	1 888
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	6 250	6 250
Autres passifs courants (2)	D	3 790	3 790

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

(2) Hors créances et dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) L'OBSAAR étant une dette cotée sur le marché, sa juste valeur correspond à la cotation de celle-ci au 30/09/2010.

A : actifs disponibles à la vente, B : actifs à la juste valeur par le résultat, C : actifs et passifs évalués au coût amorti, D : actifs et passifs évalués au coût, E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition sur les exercices présentés.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent uniquement les dépréciations sur les créances clients et la dépréciation des titres non consolidés (cf. notes 16.4.-, et 2.18.-). Les instruments de couverture du risque de taux sont constatés à la juste valeur par le résultat cf. note 25.4.- Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultats. Ce ne sont pas des instruments financiers. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur, selon les 3 niveaux, est définis par la norme IFRS 7 en fonction des données utilisées pour l'évaluation (cours de marché actifs, informations de marché observables et valorisation sur la base de données de marché non observables) : Les instruments financiers évalués à la juste valeur correspondent uniquement aux valeurs mobilières de placement, qui, comme indiqué en note 20, correspondent essentiellement aux certificats de dépôts (dont la juste valeur correspond en réalité au coût amorti).

Instruments dérivés :

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés autres que les contrats de couverture du risque de taux (cf. note 25.4.-).

Note 29 - Effectifs

Effectifs moyens au 30/09/2010	Assistance médicale à domicile	Soins infirmiers à domicile	Total Groupe
Siège	55	47	102
Direction de zone	41	0	41
Assistants techniques	249	28	277
Infirmières conseil et diététiciennes	81	70	152
Administratifs	59	18	77
Logistique et maintenance	41	0	41
Développement	74	0	74
Personnel infirmier	0	1 202	1 202
TOTAL	602	1 365	1 967

Note 30 - Risques

30.1 Risques de crédit

La société n'est pas exposée à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. La société n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs. La stratégie de placement de la trésorerie du groupe vise à ne courir aucun risque :

- sélection de placements sécurisés (SICAV de trésorerie en euros ou certificats de dépôt négociables) gérés par des établissements bancaires de premier plan,
- durées de placement courtes,
- revue régulière des performances des supports de placement retenus,
- répartition des placements sur les différents supports et établissements bancaires afin de répartir les risques.

30.2 Risques de liquidité

Compte tenu :

- de son niveau de performance,
- du renforcement de sa structure financière :
 - l'endettement financier net représente 62% des capitaux propres totaux
 - l'endettement financier net représente 107% de l'Ebitda consolidé
- de l'émission d'OBSAAR de 60 M€, qui donne au groupe les moyens de financer son développement et ses investissements non récurrents (croissance externe / rénovation du système d'information notamment)
- de son niveau de trésorerie active (24 M€ au 30/09/2010),
- du fait que ses actifs courants (dont la trésorerie) soit 53,9 M€, est très supérieur aux passifs courants, 34,9 M€.

Sur l'exercice 2010/2011 doit intervenir le remboursement de la première tranche de l'OBSAAR (10 M€ remboursable en juin 2011).

Le groupe LVL Médical ne court pas de risque immédiat de liquidité. Pour cette raison, il a semblé inutile de présenter le détail des échéances des actifs et passifs de moins d'un an.

30.3 Risques de marché

30.3.1 Risque de taux

Comme indiqué note 25.3.- et 25.4.-, compte tenu de l'augmentation de son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts, le groupe a mis en œuvre une stratégie de couverture contre ce risque.

Cette stratégie consiste à :

- effectuer un suivi actif de l'évolution des marchés de taux
- optimiser la couverture en arbitrant régulièrement le niveau de couverture et le risque de perte en opportunité

Cette mission est conduite par un partenaire spécialisé dans ce domaine. Les instruments souscrits collent au plus près à la dette OBSAAR qu'ils couvrent en termes de : indice de référence, périodicité, date et modalités de fixing. Ce sont des instruments de couverture classique de type swap ou tunnel.

Au 30/09/2010, le groupe est couvert comme suit contre la hausse des taux :

	2011	2012	2013
% dette nette couvert	35%	8%	8%
Taux maximum couvert	2,5%	2,4%	2,4%

30.3.2 Risques de change

La société n'est pas exposée à des risques de change. En effet, l'ensemble des sociétés du groupe font partie de la zone euro, et le chiffre d'affaires est facturé en euros, pour l'essentiel. Il n'existe pas à la clôture des exercices présentés d'actifs ou passifs en devises significatifs.

30.3.3 Risque sur actions

Le groupe LVL Médical ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces. En revanche, le groupe détient au 30/09/2010, 241 089 titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 3 718 K€ (cf. 21.2.-). Ces titres achetés ont été acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale avec pour objectifs effectués pour leur remise ultérieure à l'échange de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe, d'attribution aux salariés ou de leur conversion ou à des opérations de réduction de capital.

Note 31 - Engagements hors bilan

31.1 Engagements de rachats des actions détenues par les minoritaires

Comme indiqué note 3.2.-, il n'existe aucun engagement de rachat de titres minoritaires qui ne soit comptabilisé au bilan consolidé.

31.2 Engagements liés aux emprunts

Le détail des engagements est donné en note 25.5.-.

31.3 Engagements liés aux instruments financiers

Hormis les engagements liés aux instruments de couverture du risque de taux, qui sont la contrepartie directe des flux d'intérêts de la dette, et ne représentent pas un risque en tant que tel, il n'existe aucun engagement significatif non comptabilisé au bilan consolidé.

31.4 Engagements liés aux contrats de location simple irrévocables

Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 6 705 K€ au 30/09/2010, dont 5 160 K€ à échéance supérieure à un an.

31.5 Engagements liés aux commandes d'immobilisations significatives

Il n'existe aucun engagement significatif lié aux commandes d'immobilisations.

31.6 Autres engagements donnés

Néant.

31.7 Autres Engagements reçus

Néant.

Note 32 - Informations sur les parties liées

32.1 Avantages accordés aux dirigeants du Groupe

Voici la synthèse des avantages accordés aux dirigeants du Groupe.

	Montant en K€
Avantages à court terme	
• Rémunérations, salaires et indemnités	437
• Charges sociales / salaires	199
Avantages postérieurs à l'emploi	NA
Autres avantages à long terme	NA
Paievements en actions	837

Les dirigeants s'entendent :

- Des membres du Conseil d'Administration
- Du Directeur Général Délégué non administrateur

Les dirigeants se sont vu allouer des stock-options à hauteur de :

- 700 000 stock-options au titre du plan mis en œuvre en novembre 2006
- 270 000 stock-options au titre du plan mis en œuvre en octobre 2007 (cf. note 10.-).

Une partie des avantages à court terme est versée par la société JCL Finances, qui contrôle LVL Médical Groupe. Ces avantages à court terme incluent 4 K€ de jetons de présence.

Il n'y a ni avance, ni crédit, ni avantage visé par la nouvelle loi TEPA, alloué aux membres de la Direction.

32.2 Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en commun

Les prestations de service en matière commerciale, administrative et de direction facturées au groupe par la société JCL Finances se sont élevées sur l'exercice à 2 106 K€ HT.

Note 33 - Détail du tableau des flux de trésorerie consolidés

33.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe LVL Médical a généré une capacité d'autofinancement consolidée (avant coût de l'endettement financier net et impôt) de 31,2 M€.

La variation du BFR a généré un flux de trésorerie de - 6,4 M€, selon le détail suivant :

En K€	Au 30/09/2010
Variation des stocks et encours	-284
Clients et comptes rattachés nets	-2 799
Variation des autres débiteurs	92
ACTIF CIRCULANT	-2 991
Variation des fournisseurs	996
Variation des autres créditeurs	2 409
PASSIF CIRCULANT	3 405
Variation des charges à répartir	-
Variation du BFR	-6 396

Les décaissements d'impôt se sont élevés à -8,8 M€, dont

8 492 K€ pour la France et 325 K€ pour l'Allemagne.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont donc élevés sur l'exercice à 16,9 M€.

33.2 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement Les flux de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à -23,7 M€, dont :

- -14,9 M€ d'investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, dont :
 - -12,7 M€ d'investissements en matériel médical ;
 - -1,0 M€ d'investissements incorporels et logiciels ;
 - -0,9 M€ de matériel informatique et bureautique ;
 - -0,34 M€ d'agencements et installations générales.
- +0,3 M€ de produit de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles
- -9,0 d'incidence des variations de périmètre, liés aux rachats successifs d'activités cf. n° 1.1.-.

33.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés au financement de -7,2 M€ se décomposent en :

- Rachat d'actions propres à hauteur de -3,7 M€
- Remboursement d'emprunts : -0,2 M€ de locations financières
- Intérêt financiers nets versés : -0,2 M€
- Auxquels viennent s'ajouter -3,1 de dividendes versés aux minoritaires.

La variation de trésorerie sur l'exercice s'établit donc à -14,0 M€. Sans l'impact des décaissements non récurrents que constituent :

- les rachats d'actions propres : - 3,7 M€
- les acquisitions de structures de soins intensifs en Allemagne : -9,0 M€

La variation de trésorerie aurait été négative -1,3 M€.

Note 34 - Evènements postérieurs à la clôture

Lancement d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée

LVL Médical Groupe a saisi le 6 Septembre 2010 l'Autorité des Marchés Financiers d'un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée dans le cadre d'un programme de rachat par la société de 6% maximal de son capital.

Les principaux éléments constitutifs de cette opération font l'objet d'une décision de l'AMF N°210C0877 accessible sur le site de l'AMF : www.amf-france.org ainsi que sur le site de LVL Médical Groupe : www.lvl-medical.com.

Le Groupe LVL Médical souhaite ainsi envoyer un message de confiance au marché en proposant cette offre à un prix (20 euros) reflétant une prime par rapport au cours de Bourse, et par ce biais offrir à ses actionnaires l'opportunité de bénéficier d'une liquidité partielle mais immédiate.

L'opération s'est déroulée jusqu'au 19 octobre 2010 pour laquelle 698 759 titres ont été souscrites pour un montant total de 13 975 180,00 euros.